



SIGNAUX LUMINEUX (CARRÉS ET PANNEAUX DE LIMITATION DE VITESSE) ET PORTIQUE À SIGNAUX (POTENCE)

Bourgogne-Franche-Comté, Jura Morez 15, 17 avenue Charles de Gaulle

Situé dans : Gare de Morez (voie ferrée Andelot - La

Cluse)

Emplacement : À l'extrémité nord de la gare

Dossier IM39002188 réalisé en 2004 revu en 2008

Auteur(s): Laurent Poupard



Historique

Si la potence paraît dater de la première moitié du 20e siècle, la signalisation lumineuse a été installée dans le quatrième quart du même siècle. La nécessité de rendre les signaux visibles la nuit, afin de ne pas limiter la circulation des trains à la seule journée, a conduit à les compléter par des signaux lumineux qui, avec les progrès réalisés dans l'utilisation de l'électricité, se sont finalement imposés partout. L'harmonisation de la signalisation entre les différentes compagnies ferroviaires, qui avait commencé dès 1885 par la création d'un code des signaux communs, s'est poursuivie avec l'adoption en 1934 du code Verlant (mis au point par une commission présidée par le directeur de l'Exploitation du PLM : Eugène Verlant, 1867-1958), dont découle la signalisation actuelle.

Période(s) principale(s): 1ère moitié 20e siècle / 4e quart 20e siècle

Description

La signalisation mécanique, réglant autrefois la sortie de la gare de Morez et l'entrée dans les cantons qui l'encadrent, a été remplacée par une signalisation lumineuse. Une potence en poutres à treillis, à l'extrémité nord du site, porte deux ensembles de signaux, un pour chacune des voies. Chaque ensemble comporte deux panneaux lumineux, un feu seul et trois panonceaux. Le panneau lumineux vertical se compose d'une plaque métallique aux extrémités arrondies, peinte en noir et encadrée par un liseré blanc, portant trois "boîtes à feu universelles" (l'emplacement d'une 4e est masqué par un cache) : rouge en haut et au centre (arrêt), vert en bas (passage autorisé). Au-dessous, un panonceau l'identifie (c.13 ou c.14 pour carré n° 13 ou carré n° 14) et une deuxième plague indique que la zone qui suit le signal est un block manuel (BM), c'est-à-dire que l'accès à cette zone est géré par un agent circulation. A gauche du panneau vertical est placé un second panneau lumineux, de forme carrée, portant le nombre 30 (en lettres noires sur fond blanc) : la vitesse est limitée à 30 km / heure pour le franchissement des appareils de voie ("aiguillages") situés à proximité. Au-dessous, panonceau avec l'inscription Nf (en lettres blanches sur fond noir), pour non franchissable": si les panneaux sont éteints (en cas de panne électrique par exemple), cette inscription indique au mécanicien (conducteur du train) qu'il a à faire à un"carré", signal d'arrêt absolu qu'il ne peut franchir qu'avec une autorisation expresse. Une boîte à feu isolée est positionnée entre les panneaux lumineux : c'est un oeilleton de franchissement, attaché au panneau vertical. En effet, ce dernier peut être utilisé pour représenter un sémaphore (un seul feu rouge) ou un carré (deux feux rouges) mais, dans le premier cas, il peut y avoir doute quant à l'identification du signal : est-ce un sémaphore ou un carré dont une ampoule serait hors service. L'oeilleton lève cette ambiguïté : il est éteint pour un carré, allumé (feu blanc) pour un sémaphore (le signal est alors franchissable).

Eléments descriptifs

Catégories : patrimoine ferroviaire, industrie électrique et électronique

Matériaux: métal; plastique

Informations complémentaires

• Voir le dossier numérisé: https://patrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IM39002188/index.htm

Thématiques : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Aire d'étude et canton : la voie ferrée Andelot - La Cluse

Dénomination : signal lumineux, portique à signaux



Vue d'ensemble.

39, Morez, 15, 17 avenue Charles de Gaulle

N° de l'illustration : 20053900434XA

Date: 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble, avec autorail X 2800. 39, Morez, 15, 17 avenue Charles de Gaulle

N° de l'illustration : 20053900437XA

Date: 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'ensemble rapprochée.

39, Morez, 15, 17 avenue Charles de Gaulle

N° de l'illustration : 20053900419ZA

Date : 2005

Auteur : Yves Sancey

Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation